



Vente d'une voiture achetée en commun

Par **Terrasi**, le **14/11/2011 à 18:01**

Bonjour,

Par **mimi493**, le **14/11/2011 à 18:06**

[citation]Selon la facture du garagiste la voiture est à nous 2 car nos 2 noms apparaissent sur la facture. Mais son avocate semble dire que c'est les sommes engagées par chacun qui font preuves et non la facture. [/citation] pour ça, il faudra que votre ex engage une procédure judiciaire, prouve l'absence d'intention libérale et l'absence de compensation, or comme c'est elle qui s'en sert, seule, elle a eu une juste contrepartie.

Donc n'acceptez pas, exigez par LRAR qu'elle vous rachète votre part du véhicule pour la somme de X euros ou que le véhicule soit vendu et partager le fruit de la vente en deux, et vous rappelez que vu qu'elle se sert du véhicule en indivision à son seul profit, vous pourriez en demander dédommagement via une indemnité d'usage à l'indivision, mais que vous y renoncez si le problème se règle rapidement

Par **mimi493**, le **14/11/2011 à 18:09**

L'avocate y va au bluff, faites pareil

Dans la lettre, mettez quelque part la phrase "comme le titre prime la finance ..."

Par **miac**, le **14/11/2011** à **19:53**

Bonjour

mimi ne vous a pas dit d'envoyer un mail mais une lettre en recommandé.

Par **mimi493**, le **14/11/2011** à **20:58**

déjà la LRAR directement à la personne concernée.

Et rien à l'avocat, obligez la personne à transmettre copie de la LRAR

Par **mimi493**, le **14/11/2011** à **21:12**

Voilà, mettez ce qu'il faut pour qu'elle se rende compte que vous balayez son argument (le titre prime sur la finance)